

Séparation des pouvoirs

«Les consignes de vote des Églises n'ont pas lieu d'être»

Les Églises ne doivent pas s'engager en politique, estime l'ex-ministre Philippe Leuba, aujourd'hui membre du Conseil synodal de l'Église réformée. Débat.

Lucas Vuilleumier

À l'heure des extrémismes religieux et de la polarisation des opinions, l'Église réformée doit-elle s'abstenir de tout arbitrage politique? Philippe Leuba est personnellement de cet avis. Récemment élu au Conseil synodal (Exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), il consacrera sa première intervention publique à ce thème, lors d'un débat intitulé «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?» prévu le 30 octobre, à Lausanne.

Organisée par le mouvement Pertinence au Centre culturel des Terreaux, la rencontre mettra l'ex-conseiller d'État face au théologien Pierre Bühler, pour qui les Églises n'interviennent pas suffisamment sur le terrain politique. Interview.

À votre avis, est-ce le rôle des Églises de s'engager en politique?

Cette question est délicate. Dans ce domaine, la séparation du temporel et du spirituel, que nous a enseigné le Christ lui-même, est fondamentale. Le pouvoir temporel n'appartient pas aux Églises, ce qui nous différencie notamment des musulmans, pour qui cette séparation n'existe pas ou peu. On peut constater d'ailleurs toutes les dérives que cela occasionne...

Aux États-Unis également, cette frontière est moins respectée, ce qui conduit, on le voit aujourd'hui, à une ingérence religieuse jusque dans la campagne présidentielle. Or, quand on prétend répondre à une question politique à l'aune de



Membre du Conseil synodal de l'EERV, Philippe Leuba consacrera sa première intervention publique à la délicate question du lien entre politique et religion. JEAN-PAUL GUINNARD

l'Évangile, les choses se compliquent toujours... On ne doit pas faire dire aux textes bibliques ce qu'ils ne disent pas.

Cela étant, la société attend de l'Église qu'elle se positionne sur les grandes questions sociales, comme la contraception, l'avortement ou l'égalité. Là, il est légitime que l'Église exprime une position, car elle n'est ni désincarnée ni hors du monde. Elle doit toutefois inscrire ses positions dans une interprétation scrupuleuse et sans a priori des Écritures.

Comprenez-vous que l'engagement de nombreuses paroisses pour l'initiative sur les multinationales responsables, en 2020, ait froissé?

Oui, je fais même partie des personnes à qui cela n'a pas plu. Il ne s'agit pas d'une question spirituelle. D'ailleurs, comment peut-on affirmer que cette initiative était plus conforme à l'Évangile que le contre-projet indirect du Conseil fédéral?

Il n'y a donc pas de votes plus réformés que d'autres?

Bien sûr que si. Le protestant est partie prenante du monde dans lequel il vit; il est appelé à faire des choix, à s'exprimer, à voter. Et il est évidemment empreint de sa culture et de son identité réformée. Ainsi, sa perception du monde influence son vote. Toutefois, rappelons que selon la théologie réformée, notre Église ne peut pas se substituer au

jugement individuel de chacun, aussi faillible soit-il. L'homme est né libre, il doit être responsable. Les mots d'ordre politiques ou les consignes de vote émanant des Églises n'ont pas lieu d'être.

En 2021, en amont de la votation sur le mariage pour tous, l'EERV s'est «mobilisée», affirmant ainsi «sa volonté de lutter contre toutes les inégalités». Cela a fâché dans ses rangs, où plusieurs avis existent sur la question. Était-ce une erreur selon vous?

Tous les hommes sont égaux parce qu'ils bénéficient tous du sacrifice du Christ. Il est donc légitime que l'Église s'oppose à toute forme de discrimination. Les conditions de la bénédiction de mariage pour couples de même sexe relèvent sans nul doute de la compétence du religieux. En revanche, l'intervention de ce dernier dans le débat relatif au mariage civil pour tous est plus délicate, car cela ne relève pas du spirituel. C'est une compétence de l'État. Il s'agissait donc d'une situation limite.

Justement, le fait que certaines Églises soient financées par l'État n'impose-t-il pas un certain devoir de réserve?

Le financement des Églises est différent d'un canton à l'autre. Dans le canton de Vaud, nous sommes financés par l'impôt, selon la Consti-

tution. Et en regard de ce subventionnement cantonal, certaines obligations nous sont faites quant à l'utilisation des deniers publics. Une convention nous lie à l'État, qui nous impose des missions publiques guère compatibles avec un engagement politique. La nécessaire retenue que doivent observer les Églises reconnues d'intérêt public dans le débat politique découle de ce cadre juridique, et, plus important encore, de la séparation du temporel et du spirituel instaurée par le Christ lui-même.

En 2015, conseiller d'État responsable du Département de l'intérieur, vous vous êtes élevé contre le fait que des migrants aient trouvé refuge dans l'église Saint-Laurent de Lausanne, ce qui a retardé leur renvoi vers l'Italie. Cette paroisse de l'EERV était-elle à sa place en s'engageant ainsi?

L'action de cette paroisse était de rendre impossible l'application des accords de Dublin, alors qu'ils avaient été admis en votation populaire. Au vu des garanties offertes par notre État de droit, qui reconnaît l'indépendance des tribunaux et protège les droits des individus, je ne conçois pas qu'une paroisse, qu'une institution ou qu'un individu décide quelles sont les lois qu'ils respectent et lesquelles ils s'autorisent à enfreindre. Si l'on tolère cela, il n'y a plus ni paix sociale ni cohésion sociale.

Si ce genre de situation se produisait à nouveau aujourd'hui, quelle serait votre attitude en tant que conseiller synodal?

Devant le Conseil synodal, je continuerais de défendre cette position, qui me semble être la seule compatible avec l'État de droit ainsi qu'avec la séparation du spirituel et du temporel instaurée par l'Évangile. Et si mon Église décidait d'une autre position, je me mettrais en retrait sur cette question-là.

Centre culturel des Terreaux, Lausanne, «Les Églises face à la politique: se taire ou parler?» 30 octobre 2023, 19 h.

«Il faut accepter de dialoguer avec la douleur»

Documentaire

Le Vaudois Marc Wolfensberger part à la rencontre de la douleur dans un film qui «parle à tout le monde d'une manière puissante».

À travers les «parcours douloureux» d'hommes et de femmes touchés dans leur chair et dans leur tête, le réalisateur Marc Wolfensberger questionne notre rapport à la douleur et nos ressources pour y faire face. Avant la diffusion de «Voyage au cœur de la douleur» (mercredi 18 octobre à 21h sur RTSI), il revient sur cette épopée qui a ébranlé ses certitudes.

Pourquoi avoir décidé d'explorer la douleur?

Ce film est parti d'un constat assez simple. Pourquoi sommes-nous si «inégaux» face à la douleur? Pourquoi certaines personnes souffrant d'arthrose, par exemple, ne le remarquent même pas alors que d'autres, avec exactement la même pathologie, souffrent le martyr? Est-ce qu'on peut devenir dur à la douleur? Est-ce qu'on a des «leviers» pour mieux la gérer? C'étaient des questions a priori candides mais fondamentales. Je voulais creuser cet univers. Avec l'idée d'un film «utile», qui puisse nous servir de boîte à outils face à nos inévitables douleurs.

Qu'avez-vous compris de cette douleur?

Que la douleur passe toujours par le cerveau. Et que souvent notre cerveau nous trompe, notamment dans les cas de douleurs

chroniques. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'il est aussi possible de reprendre une certaine forme de contrôle sur lui, donc sur la douleur. Pour cela, il faut accepter d'aller vers elle, de «dialoguer» avec la douleur. Et ceux qui s'en sortent le mieux sont souvent ceux qui parviennent à ne plus lui donner la priorité.

Il y a notamment

M. Dubosson, dont la jambe a été déçiquetée par une machine agricole et qui ne ressent aucune douleur...

Pour les spécialistes, et on le voit dans le film, on est face à un cas qui dépasse toutes les connaissances scientifiques actuelles. C'est inexplicable. Il aurait «logiquement» dû être amputé mais il ne l'a pas été et aujourd'hui il marche, il conduit, il n'a aucune douleur à l'endroit où sa jambe a été broyée. C'est encore un des nombreux mystères de la douleur.

Certaines séquences peuvent être douloureuses pour le spectateur. C'était voulu?

Avec sa caméra, Camille Cottagnoud a réussi à aller au plus près de la douleur. Jamais gratuitement, toujours dans un souci d'authenticité. Pareil avec la musique «vibratoire» de la violoncelliste Sara Oswald, qui rappelle notre système nerveux. Il y a une forme de résonance. Dans le film il y a un accouchement, des accidents de sport, de travail, des complications après une intervention chirurgicale... Ceci nous touche d'une manière puissante, très intime.

Romarc Haddou



Parmi les épisodes douloureux abordés par le documentaire: l'accouchement. THIN LINE PRODUCTIONS/CAMILLE COTTAGNOUD

Cinq chalets de la Grande Caricaie seront rasés en 2024

Lac de Neuchâtel
Peu de propriétaires ont saisi l'offre financière conjointe des cantons de Vaud et Fribourg et de la Confédération pour démanteler leurs maisonnettes.

Sur la quarantaine de chalets construits dans la Grande Caricaie, qui luttent juridiquement pour leur survie, un ne fera bientôt plus partie du paysage. Le Canton de Vaud soumet à l'enquête publique la démolition d'une construction eseuulée dans un cordon boisé, sur le territoire de Cudrefin. Pour mémoire, ces constructions sont promises au bulldozer depuis l'introduction du Plan directeur intercantonal des rives, en 1982!

Le bien concerné appartenait à une hoirie qui louait le terrain. «Lors de la résiliation du bail, un accord a été conclu entre les parties. L'hoirie a accepté la résiliation, mais vu le nombre d'interlocuteurs, le Canton (ndlr: de Vaud) a exceptionnellement accepté de



Le Canton de Vaud soumet à l'enquête la démolition d'un chalet isolé dans un cordon boisé de Cudrefin, sur la rive sud du lac de Neuchâtel. FLORIAN CELLA

procéder à la démolition du chalet contre le versement des frais de démolition», explique Nicolas Liechti, responsable communication à la

Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), à l'origine de la mise à l'enquête. Le coût du chantier n'est pas encore connu.

On se rappelle qu'en mars dernier, la Confédération et les Cantons de Vaud et Fribourg proposaient une aide financière pour la

démolition de ces 185 chalets de vacances (66 sur Vaud, 119 sur Fribourg). Une subvention rejetée par l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Peu de succès

Sur territoire vaudois, l'enquête de la DGIP sera la seule. «Aucun propriétaire n'a souhaité bénéficier de l'aide proposée dans les délais et aux conditions négociées», confirme la Direction générale de l'environnement.

L'aide a connu un peu plus de succès à Fribourg. Quatre constructions, en mains de trois propriétaires, devraient être démantelées en 2024. «Deux chalets disposent déjà d'un permis de démolir. Un dossier a été déposé à la Commune fin septembre, il sera prochainement mis à l'enquête. Le dernier a pris du retard. Il est sur le point d'être déposé à la Commune et sera vraisemblablement mis à l'enquête avant la fin de l'année», explique Aurélie Haenni, responsable de l'information à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. **Sébastien Galliker**

Eau à bouillir

Cheseaux-Noréaz Depuis vendredi, une suspicion de pollution du réseau d'eau potable près du camping VD8 contraint les habitants de Cheseaux-Noréaz, ainsi que ceux de la zone du port à Yvonand, à bouillir l'eau avant de la consommer ou de cuisiner, et d'utiliser de l'eau en bouteille pour les nourrissons. «Les résultats d'analyses n'arriveront pas avant jeudi», indique la Municipalité. Il est aussi conseillé de faire fonctionner la lave-vaisselle à plus de 80°C. **FLA**

Horreur à l'abattoir

Payerne Dans le cadre des manifestations prévues pour animer l'ancien abattoir de Payerne, le bâtiment prendra des airs de cauchemar, les 27, 28, 29 et 31 octobre. L'association Hallowings investira les lieux pour divertir et faire frémir les familles. Renseignements et horaires complets sur Facebook, profil Hallowings Payerne. En fin de journée, de la zone radioactive à l'hôpital psychiatrique en passant par la boucherie, un labyrinthe à plusieurs thèmes se mettra en place. **SGA**